

Comité de quartier 5 – Chevalon Chassolière La Plaine
Séance du 8 Janvier 2019
Compte Rendu

Nb d'inscrits au CQ 5 à ce jour : 71

Nb de personnes présentes : 10 + 4 personne du centre de tir

Présents pour la Ville : Chantal REBEILLE-BORGELLA (Adjointe chargée de la vie des quartiers), Bernard JAY (Elu référent), Alain THEVENON (Directeur général des services), Carole VILLAND (Assistante).

Habitants présents : Danielle BAILLY, Christophe DE MEEUS, Marcel DETROYAT, Bernard DURU, Patrick GIGANTE, Adrien GOURDOL, Chantal JANIN, Bernard MOUNIER, Michel PIGNON, Jérôme SAGE, Dominique USE

Présence des membres du Stand de tir : Bernard MONDINI Président – Valentin CHICHARRO - Vice Président, Alain BARTHOMEUF – Trésorier, Lionel URAS - Membre

Excusés : Henry THOMANN

1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 9 OCTOBRE 2018

Aucune remarque

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

- Vendredi 25 janvier - Voeux du maire à la population à 18h30 à l'Arrosoir
- Lundi 11 février - Réunion publique concernant la fibre en présence de Mr Damien Michallet – Vice Président au Département en charge de l'aménagement numérique, à 18h00 en salle du Conseil municipal
- Avancées aménagements, travaux :
 - * Pôle d'échanges multimodal, début des travaux le 14 janvier par la rue Beauvillage
 - * Places Thévenet / Debelle, prévisonnel début des travaux 14 février 2019
 - * Assainissement Centre Bourg
 - * Route de Veurey – Réunion publique en prévision fin janvier avec la Commune, le Pays Voironnais et le Département

Informations complémentaires

- => Mardi 5 février à 18h00 en salle du Conseil municipal réunion publique Veurey / Morletière (1^{er} temps : évolution de l'écluse petite auberge // 2^{ème} temps présentation du planning des interventions et impacts chantiers)
- => Mardi 19 février à 20h00 (19h00 étant pour les commerçants) en salle du Conseil municipal réunion publique Aménagement Bourg 1^{ère} phase.

- La signalisation d'interdiction hors desserte locale de la limitation de tonnage de la RD 520a (route de la Placette) côté carrefour du Pont Demay a été posé en fin d'année 2018.

3. COMPLÉMENT D'INFORMATION SUITE AU DERNIER CQ

Madame Chantal Rébeillé Borgella présente ses vœux.

Lors de l'information sur les projets en cours de la commune par Mr Thévenon, Monsieur Dominique Usé rappelle qu'il avait informé la mairie par rapport au chantier Biotop, que le réseau n'était pas calibré. Chantal Rébeillé répond qu'à cette époque la commune a sollicité le Pays Voironnais qui n'a pas voulu prendre en compte ces remarques faite par les riverains. Pourtant aujourd'hui les travaux se font.

Comité de quartier 5 – Chevalon Chassolière La Plaine
Séance du 8 Janvier 2019
Compte Rendu

Concernant les travaux route de Veurey Madame Rebeillé explique que le problème de croisement va être étudié, qu'une réunion publique avec tous les acteurs va être prochainement programmée. Monsieur Thévenon informe le comité de quartier que ces travaux vont être fait en plusieurs phases : travaux d'assainissement fait par le Pays Voironnais, Réseau de chaleur, enfouissement des réseaux secs fait par le SEDI, la commune va faire une partie d'aménagement au droit du chantier Biocop (éclairage, parking, aménagement accotement), création d'un parking communal, réfection de la chaussée fait par le Département. Les travaux devraient durer 6 à 7 mois, pendant quelques jours une partie de la route sera fermée dans les deux sens.

Monsieur Pignon espère que le conseil départemental sera présent à cette réunion publique car les gens ont des questions à poser, et rajoute que Madame Gérin en tant que Vice Présidente du conseil départemental doit faire pression au département. Elle défend son mandat au département comme elle doit le faire pour son mandat d'élue à Voreppe. Madame Rebeillé Borgella précise que Madame Gérin sera présente à la réunion publique. Dès qu'une date sera trouvée avec tous les collaborateurs de ce chantier, les Voreppins ainsi que le comité de quartier seront informés.

- Chemin du Logis Neuf : Plainte de personnes résidant dans ce chemin du Logis Neuf,
 - Véhicules mal garés
 - Poubelles non rangées
 - le « cédez le passage » se trouve sur la piste cyclable, aucune visibilité, demande que la disposition soit revue. ► **Réponse** : Les services vont demander au Conseil Départemental de trouver une solution pour améliorer la situation.

- Route Départementale 1075 : Concernant un défaut de présignalisation réglementaire des passages piétons sur la RD 1075 (avenue du 11 novembre) entre le Chevalon et l'entrée du Fontanil. Le Département répond en date du 13/12/2018 que ces passages piétons sont liés à des points d'arrêt de transport en commun. A ce titre, leur présignalisation est à la charge de la CAPV.
Hors points d'arrêts, la signalisation d'autres passages piétons situés sur la RD 1075 doit être remise en conformité. Le service aménagement doit procéder à ces régularisation en 2019.

- Contrôles de la Police Municipale
Comme demandé lors du dernier CQ, la police s'est rendue rue de Morletière, une personne a été verbalisée (135 € et 4 points), des personnes ont été contrôlées et verbalisées pour des excès de vitesse (environ une quinzaine).
Concernant Chemin Vieux la Police municipale s'est rendue sur place et c'est entretenu avec la personne ayant fait la remarque sur le manque de visibilité par rapport aux voitures mal garées, vitesse, rue Chassolière/Magnanerie, ainsi que les STOP non respectés dans la plaine.

4. ORDRE DU JOUR

Centre de tir :

Une visite du site est prévue le samedi 16 mars à 10h00, Monsieur Barthomeuf informe que le décret 2018-542 du 29 juin 2018 mentionne que « *la participation de la personne invitée à la séance de tir d'initiation est subordonnée à la vérification préalable, à l'initiative de l'association ou de la fédération organisatrice, de l'inscription de cette personne au fichier national des interdits d'acquisition et de détention d'armes. Dans ce dernier cas, le signalement en est fait sans délais au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie territorialement compétent.* » Monsieur Barthomeuf remet à

Comité de quartier 5 – Chevalon Chassolière La Plaine
Séance du 8 Janvier 2019
Compte Rendu

Madame Villand le document que les visiteurs devront remplir et lui retourner puis le transmettra au centre de tir avant la visite.

- Où en est la destruction du stand ? ► **Réponse** : Monsieur Mondini répond que le stand du haut est fermé, concernant le stand du bas la démolition n'est pas encore engagée car aucune société veut démonter ces structures, le club est donc obligé de le faire par ses propres moyens.

Il rappelle que le club a perdu des licenciés ce qui implique qu'il y a moins de personnes et d'argent. Aucune date ne peut être donnée même approximativement puisqu'il rappelle qu'ils font les travaux par rapport aux disponibilités des adhérents. Monsieur Pignon s'en remet à la mairie pour connaître une date de la destruction du site, Madame Rébeillé Borgella répond que se soit fait dans un délai raisonnable que pourra faire l'association.

- Quelles sont les mesures prises par la municipalité pour interdire matériellement l'accès de ce site en voiture ? ► **Réponse** : cf compte rendu du 09/10/2018 - la difficulté à interdire l'accès est que c'est une voie d'accès sur des propriétés privées. Comme il l'a déjà été dit des caméras de vidéosurveillance vont être installées dans le 2ème semestre, les images vidéo seront directement transmises en Gendarmerie. Il fallait une autorisation pour obtenir ce report d'image à la gendarmerie.

Coût expertises bruit par organisme agréé, ► **Réponse** : Comme cela a été dit lors du CQ du 09/10/2018 par le président, Mr Mondini, le club s'autofinance, et les adhérents ont pour la plupart une activité aussi il leur faut le temps et l'argent nécessaire pour réaliser ses travaux. Il me semble que c'est le club de tir qui paie cette expertise donc au CQ de se rapprocher du club pour en connaître le montant.

Certaines personnes présentes souhaitent faire remarquer qu'effectivement il a été constaté des améliorations, l'arrêté municipal est respecté, et approuvent que la gêne occasionnée il y a 2 ans s'est estompée.

Les membres du stand de tir se retirent, n'étant pas concerné par l'ordre du jour du comité de quartier.

Sécurisation de circulation :

- Croisement route de Veurey et ligne de chemin de fer: Pose d'un panneau interdiction de tourner à droite en direction du chemin du Cheminet en venant de Veurey. ► **Réponse** : cf compte rendu du 12/06/2018 + rappel dans le compte rendu du 09/10/2018 - « *la municipalité s'est positionnée contre une interdiction de tourner à gauche sur le chemin du Cheminet (voir le dernier compte rendu du dernier comité de quartier) car cela concerne un petit nombre de personnes et ces dernières seraient grandement pénalisées devant cette interdiction. Rappel que le code de la route interdit de s'engager sur une voie de chemin de fer si on ne peut la traverser. »*

- Coût de ce panneau. Modalités de mise en œuvre , délai.

- Le témoignage d'une personne sur ce risque potentiel dont le CQ fait part à la réunion. Un voreppin raconte l'expérience qu'il a vécu en novembre dernier. ► **Réponse** : Malheureusement, c'est un problème d'incivilité routière (personne n'ayant pas marqué le STOP) plus qu'un problème de dangerosité avec la ligne de chemin de fer.

Comité de quartier 5 – Chevalon Chassolière La Plaine
Séance du 8 Janvier 2019
Compte Rendu

Une remarque est faite dans le sens où il y a moins de véhicules depuis que la route départementale du Fontanil est fermée.

Il est demandé si des solutions ne pourraient pas être trouvées avec la SNCF ?

- Croisement rue de Chassolière, rue des Magnaneries : Dépose d'un panneau rue de Chassolière et déplacement d'un panneau stop rue des Magnaneries. Coût de dépose et mise en place. ►

Réponse : Madame Rebeillé Borgella propose d'aller voir sur place

- Pose d'un ralentisseur au débouché du chemin piétonnier virage rue Jacques Brel. Coût.

► **Réponse** : cf compte rendu du 09/10/2018 - un courrier a été adressé le 22 mai 2018 (24 personnes), la réponse reste identique, il n'est pas envisagé de réaliser de nouveaux travaux sur cette voie. Madame Rebeillé Borgella précise que cela amènerait des nuisances pour les riverains.

- Pose d'un ralentisseur chemin de Chamoussière lieu sera précisé le 8 janvier. Coût. ► **Réponse** : Un coussin berlinois sera installé, une personne fait remarquer qu'il est possible de rouler vite sur les ce genre d'installation et qu'il vaudrait mieux mettre un ralentisseur identique à celui qui est placé un peu plus haut. Madame Rebeillé Borgella propose de voir sur place où le poser.

- Aménagement croisement route de Veurey rue de Chassolière pour ralentissement des véhicules par la mise place d'un ilot avec auparavant pose de "blocs rouges" en essai comme ailleurs sur la commune. Coût. Il existe un problème de place à cet endroit.

- Chemin piétonnier rue du Peuil où est le projet après la rencontre entre les copropriétés et M le Maire ? ► **Réponse** : Un RV a été fixé le lundi 7 janvier avec la Présidente de l'ASL Beauregard et Mr Papa. Madame Grillot a expliqué que l'an dernier le conseil syndical avait refusé l'offre, mais s'engage à repasser ce point lors de la prochaine Assemblée Générale, pour une cession gratuite.

Aménagement de ralentisseurs pour freiner vitesse des véhicules. ► **Réponse** : Il a été également convenu d'une limitation à 30 km/h sur cette portion de route, un marquage au sol.

Dépose verres Chassolière prévoir une poubelle tout venant. ► **Réponse** : Une réunion avec le Pays Voironnais est prévue prochainement en mairie pour échanger sur tous les problèmes que la ville rencontre. Concernant les capsules et bouchons qui jonchent le sol, le Pays Voironnais est contre pour qu'un dispositif soit mis en place, mais la question sera reposée lors de la rencontre.

Voie réservée bus entre Voreppe et Fontanil où en est l'avancée de la décision ? ► **Réponse** : Le Département a lancé une étude de faisabilité.

Travaux élargissement de l'A48

Quelles mesures prises par le Conseil départemental, la Métro, la commune pour inciter à l'utilisation des transports en commun ? ► **Réponse** : Une réunion est prévue le jeudi 31 janvier en matinée à la DDT de l'Isère afin de présenter aux élus et techniciens les travaux qui vont débuter début mars et leurs impacts sur les circulations (routière, douce et transport en commun). Ci-joint compte rendu, tout ce qui concerne l'A48/480 est consultable sur le site <https://www.a480rondeau.fr/>.

Débat national

Quelles sont les moyens, les initiatives prévues pour la commune de Voreppe ? ► **Réponse** : Un cahier de doléances est mis à disposition en mairie, toutefois les personnes qui le souhaitent peuvent également écrire par mail ou voie postale, les doléances seront rajoutées au cahier. Réunion publique le lundi 25 février à 18h30 à l'arrosoir.

Comment seront associés les comités de quartier ? ► **Réponse** : c'est une démarche citoyenne.

5. AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS LORS DE LA RÉUNION

- Arrêt de bus Vollouise : lorsque le bus à de l'avance sur son trajet, il reste à son arrêt (3 mn d'attente), les automobilistes s'énervent. Il est demandé si il n'est pas possible de faire quelque chose ? Des personnes présentes pensent que les automobilistes peuvent bien patienter quelques minutes dans leur véhicules.
- Au niveau du Domaine de Beauplan les gens coupent la route, il faudrait mettre un îlot. De plus il faudrait changer de lieu des poubelles, lorsqu'elles sont sorties elles empêchent de passer. Les mettre en face serait une bonne solution.
- Rue René Cassien au niveau du lotissement qui est en train de se construire, le chemin n'est pas viabilisé, les bords des canaux sont donc défoncés.
- Rue Gérard Philippe, les îlots sont complétement détruit par les camions qui roulent dessus pour tourner. La bouche d'égout également, dans l'obscurité un piéton pourrait tomber et se faire mal.
- Demande d'un plan de limitation agglomération et hors agglomération.
- Biotop : à quel transformateur est il relié ? ► **Réponse** : un transformateur spécifique de l'opérateur a été implanté sur leur terrain.
- Chemin Beauplan il y a une ligne à haute tension, du lierre monte dessus, c'est dangereux.
- Ecole Stendhal (maternelle) : la commune aurait proposé de mettre des stores occultant car impossibilité d'ouvrir les fenêtres, la directrice serait contre, la commune a t'elle une autre solution a proposer ?
Cantine : il manque tous les jours un plat, est ce normal ? ► **Réponse** : Monsieur Thévenon explique que les cantines sont passés à 4 composantes c'est à dire soit l'entrée, soit le fromage.

6. RECUEIL DE FICHE NAVETTE

Aucune fiche navette